



RENSEIGNEMENTS

Horaires des entraînements :

Pour les Écoles Athlé et poussins

Mardi soir de 18h à 19h au Stade H. Breux, encadré par Simon Hébrard, entraîneur bénévole et Aurélien Trémeau Animateur à la 3C

Pour les U14 (benjamins) et U16 (minimes) et U18 (cadets) autre que ½ fond

Mercredi de 17h15 à 19h au Stade H. Breux, encadré par Valentin Forêt, salarié du comité départemental d'athlétisme, Céline Hugain et Laurianne Berton entraîneurs bénévoles.

Le samedi de 10h à 11h30 au Stade H. Breux encadré par Clément Dalibard, étudiant en Master MEEF EPS.

Pour les U16 (minimes) à Masters ½ fond

Mardi et jeudi de 18h à 19h15 au stade H. Breux, tous les samedis de 10h à 11h30 au stade H. Breux, encadré par Didier Jouvin, entraîneur bénévole.

Pendant la saison, 2 à 3 entraînements en commun avec les autres sections de l'EANM sont organisés en présence d'entraîneurs fédéraux.

Il est vivement conseillé dans l'intérêt et la reconnaissance des encadrants bénévoles du club de participer aux compétitions organisées par les clubs du département, compétitions départementales, régionales...

Tarif des licences :

U10 Ecole d'athlé : nés de 2018 à 2020	105 €	U23 Espoirs : nés en 2005-2006-2007	105 €
U12 Poussins : nés en 2016 et 2017	105 €	Seniors : nés de 1993 à 2004	105 €
U14 Benjamins : nés en 2014 et 2015	105 €	Masters : nés en 1992 et avant	105 €
U16 Minimes : nés en 2012 et 2013	105 €	Licence Athlé Loisir Running : 2010 et avant	65 €
U18 Cadets : nés en 2010 et 2011	105 €	Licence Athlé Encadrement :	65 €
U20 Juniors : nés en 2008 et 2009	105 €		

Part FFA : 36 € - Part Ligue : 24 € compet / 8 € loisir - Part CD53 : 22 € compet / 2 € loisir running encadrement

Réduction de 5 € à la 2ème licence, 10 € à la 3ème et 15 € à la 4ème uniquement pour les licences compétitions

MAIL À CONTACTER POUR LES LICENCES :

caevron.athle@gmail.com

ENGAGEMENT COMPETITION :

Les engagements pour les compétitions se feront dans les groupes Whatsapp de chaque groupe d'entraînement avec une date limite. ⚠️ Tout mail, SMS, ou autre canal ne sera pas pris en compte pour les engagements.

ASSURANCE : *Le club a opté pour l'assurance RC proposée par la FFA comprenant aussi une Individuelle Accident de base et Assistance. Chaque licencié recevra les Options complémentaires FFA.*

IMPORTANT : *La fiche d'inscription complétée, le questionnaire santé (sur le site de la FFA dans l'espace licencié), l'autorisation parentale (pour les mineurs), le règlement (chèque bancaire uniquement à l'ordre du CAE Athlétisme) et la charte d'engagement bénévoles (avec demande d'admission effectuée dans la communauté Whatsapp) sont à fournir en même temps lors d'une inscription au CAE Athlétisme.*

Le dossier doit être remis au complet.

Validation de la licence uniquement après adhésion à la communauté Whatsapp.